

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 21 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-I-25

GESTION DE LA DETTE

—

Par délibération de l'assemblée départementale, vous m'avez délégué le pouvoir de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à leur gestion, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change et de passer, à cet effet, les actes nécessaires.

A – Bilan de l'exercice 2010

Conformément à l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer des opérations réalisées durant l'exercice budgétaire 2010.

Lors du vote du budget primitif 2010, le Conseil Général a fixé à 15 millions d'euros le volume des emprunts nécessaires au financement de ses investissements et à 79 200,00 euros le montant de l'emprunt destiné au financement des travaux à la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne.

De ce fait, trois contrats de prêts, à taux fixe, ont été signés avec les établissements bancaires suivants :

- Caisse d'Epargne : 7 500 000 euros, taux fixe à 3,54 %, durée 15 ans,
- Banque Populaire : 7 500 000 euros, taux fixe à 3,51 %, durée 15 ans,
- Crédit Agricole : 79 200 euros, taux fixe à 3,03 %, durée 15 ans.

Concernant le réaménagement de la dette départementale, j'ai été amené à renégocier certains contrats de prêts :

- deux emprunts de DEXIA Crédit Local afin de bénéficier de la baisse des taux d'intérêts, 4,18 % au lieu de 4,55 % pour un capital restant dû de 31 298 051,46 € et 4,44 % au lieu de 4,54 %, pour un capital restant dû de 31 298 051,46 €.

Les caractéristiques de ces prêts figurent dans les pièces jointes au présent rapport ainsi que dans les annexes du budget primitif 2011.

De ce fait, la situation de la dette départementale (budget principal), au 31 décembre 2010, est la suivante :

- encours : 192 260 242,03 €
- taux moyen : 4,21 %
- durée résiduelle moyenne : 17 ans 7 mois
- capacité de désendettement : encours de la dette/épargne brute soit 7 ans,
- niveau d'endettement : encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement hors excédent soit 74 % ; ce taux ne doit pas dépasser 100 %,
- risque financier : annuité de la dette/recette réelle de fonctionnement hors excédent soit 7,82 % ; ce taux doit être inférieur à 20 %.

L'annuité 2010 de la dette se répartit ainsi :

	Budget Principal	Base de Plein Air et de Loisirs
- capital :	12 314 342,53 €	120 372,57 €
- intérêts :	<u>7 962 486,88 €</u>	<u>104 509,99 €</u>
	20 276 829,41 €	224 882,56 €

Concernant la structure de la dette départementale, je vous précise que :

1) pour le budget principal, celle-ci est constituée à 49,25 % de prêts à taux fixe, à 1,25 % de prêts à taux variable et à 49,50 % de prêts dits « structurés » ayant pour avantage de bénéficier d'un taux fixe moyen de 4,47 % (ils n'ont donc pas été perturbés par la crise financière et bancaire du deuxième semestre 2008).

organismes bancaires	capital restant dû au 31/12/2010	taux	année dernière échéance
C.D.C (1 prêt)	0,00 €	5,30%	2010
DEXIA (8 prêts)	111 478 657,78 €	compris entre 3,33 % et 4,62 %	entre 2018 et 2034
Crédit Agricole (10 prêts)	14 532 777,38 €	compris entre 0,66 % et 4,95 %	entre 2010 et 2030
Société Générale (6 prêts)	14 917 698,28 €	compris entre 3,42 % et 5,83 %	entre 2010 et 2029

organismes bancaires	capital restant dû au 31/12/2010	taux	année dernière échéance
Banque Populaire Occitane (3 prêts)	19 750 000,00 €	compris entre 3,51 % et 3,94 %	entre 2025 et 2028
Caisse d'Epargne (9 prêts)	31 213 820,88 €	compris entre 2,80 % et 4,65 %	entre 2011 et 2030
Crédit Agricole pour ASA (3 prêts)	367 287,71 €	compris entre 4,55 % et 6,05 %	entre 2010 et 2014
TOTAL	192 260 242,03 €		

2) pour la Base de Plein Air et de Loisirs, la dette comporte 100 % de prêts à taux fixe avec un taux moyen de 4,20 % pour un encours au 31 décembre 2010 de 2 444 480,99 € et une durée résiduelle moyenne de 15 ans 1 mois.

organismes bancaires	capital restant dû au 31/12/2010	taux	année dernière échéance
C.D.C. (1 prêt)	59 436,78 €	4,23%	2024
DEXIA (6 prêts)	582 495,57 €	compris entre 3,66 % et 4,87 %	entre 2014 et 2021
Caisse d'Epargne (2 prêts)	1 723 348,64 €	compris entre 3,95 % et 4,19 %	entre 2027 et 2028
Crédit Agricole (1 prêt)	79 200,00 €	3,08 %	2025
TOTAL	2 444 480,99 €		

Enfin, concernant la classification de nos emprunts selon la typologie de la charte Gissler, je souhaite vous communiquer les informations suivantes :

1°) budget principal : 40 emprunts

- catégorie 1-A (taux fixe simple) : 35 emprunts pour un encours global de 97 085 361,22 € soit 50,50 % de l'encours,

- catégorie 1-B (barrière simple) : 1 emprunt pour un encours global de 9 566 157,37 € soit 5 % de l'encours,

- catégorie 1-C (taux fixe avec option d'échange contre un taux variable) : 1 emprunt pour un encours global de 2 433 166,43 € soit 1,26 % de l'encours,

- catégorie 1-D (taux avec multiplicateur jusqu'à 3) : 0 emprunt,
- catégorie 1-E (taux avec multiplicateur jusqu'à 5) : 1 emprunt pour un encours global de 20 579 454,09 € soit 10,70 % de l'encours,
- catégorie 3-E (taux avec multiplicateur jusqu'à 5 et écart d'indices zone euro) : 1 emprunt pour un encours global de 31 298 051,46 € soit 16,28 % de l'encours,
- catégorie 4-E (taux avec multiplicateur jusqu'à 5 et indices hors zone euro) : 1 emprunt pour un encours global de 31 298 051,46 € soit 16,28 % de l'encours.

2°) budget de la Base de Plein Air et de Loisirs :

Tous les prêts (10 emprunts) sont classés en catégorie A1 (taux fixe simple) soit 100 % de l'encours.

B – Prévisions pour l'exercice 2011

Concernant la gestion 2011, je vous propose, afin de financer nos investissements départementaux, de recourir à l'emprunt pour un montant global de 13 500 000 €.

Ce montant est inférieur aux années précédentes qui avaient enregistré la construction des collèges Vercingétorix à Montech et Manuel Azaña à Montauban, de la rénovation de l'Espace des Augustins, de l'aménagement du Centre Universitaire, de la liaison Quercy Gascogne et des rampes de Caylus, du relogement des services et de la construction du CMS de Nègrepelisse :

- 2005 : 20 500 000 €
- 2006 : 18 000 000 €
- 2007 : 18 000 000 €
- 2008 : 24 000 000 €
- 2009 : 21 000 000 €
- 2010 : 15 000 000 €

Le montant prévisionnel des investissements directs prévus à ce budget primitif s'élève à 20 500 000 € financés à 66 % par emprunt (il était de 64 % en 2010 et 2009 et 71 % en 2008).

Selon les évolutions des marchés financiers, je vous propose de procéder, comme par le passé, aux négociations avec les organismes bancaires afin d'obtenir les meilleures conditions et de continuer à mener une gestion active de la dette en matière de refinancement d'emprunts.

Je vous saurais gré de me donner acte de la présente communication concernant la gestion de la dette 2010 et de m'autoriser à réaliser un volume d'emprunt de 13 500 000 € pour financer nos investissements de 2011.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Donne acte à Monsieur le Président de la présente communication concernant la gestion de la dette 2010 ;
- Autorise Monsieur le Président à réaliser un volume d'emprunt de 13 500 000 € pour financer les investissements de 2011.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

A N N E X E I

BUDGET DEPARTEMENTAL

Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées

contrat n° 7669199

- Montant.....: 7 500 000,00 €
- Date de versement des fonds.....: 10 juin 2010
- Date de l'échéance.....: 10 mars 2011
- périodicité.....: annuelle
- durée: 15 ans
- mode d'amortissement du capital : constant
- décompte des intérêts.....: 30/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 3,54 %
- classification charte Gissler.....: A1

Banque Populaire Occitane

contrat n° 8104190

- Montant..... : 7 500 000,00 €
- Date de versement des fonds.....: 10 mai 2010
- Date de la 1^{ère} échéance.....: 10 mars 2010
- périodicité.....: annuelle
- durée: 15 ans
- mode d'amortissement.....: constant
- décompte des intérêts.....: 30/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 3,51 %
- classification charte Gissler.....: A1

ANNEXE II

BUDGET DEPARTEMENTAL

EMPRUNTS REAMENAGES

DEXIA CREDIT LOCAL

contrat n° MON272129EUR

- capital restant dû.....: 31 298 051,46 €
- périodicité.....: annuelle
- durée résiduelle.....: 24 ans
- mode d'amortissement.....: constant
- date d'effet.....: 15 janvier 2011
- date de la 1^{ère} échéance.....: 01 juillet 2011
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 4,18 %
- type de taux.....: fixe si écart entre CMS 30 ans et CMS 1 an est supérieur ou égal à 0,00 % sinon 6,88 % - 5 x (CMS 30 – CMS 1)
(à la date du 31/12/2010, l'écart CMS est de 2,17)
- classification charte Gissler.....: E3

contrat n° MPH272115EUR

- capital restant dû.....: 31 298 051,09 €
- périodicité.....: annuelle
- durée résiduelle.....: 24 ans
- 1^{ère} phase (du 01 mai 2011 au 01 mai 2030) :
- mode d'amortissement.....: progressif à 4,00 %
- date d'effet.....: 15 janvier 2011
- date de la 1^{ère} échéance.....: 01 mai 2011
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe 4,44 %
- type de taux.....: fixe si libor USD 12 mois inférieur ou égal à 6,50 %
sinon 4,44 % + 5 x (Libor USD 12 mois – 6,50 %)
(à la date du 31/12/2010, le libor USD 12 mois est à 0,78)
- 2^{ème} phase (du 01 mai 2030 au 01 mai 2034) :
- taux d'intérêt.....: fixe 4,44 %
- classification charte Gissler.....: E4

A N N E X E III

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS

DU TARN ET DE LA GARONNE

CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES

contrat n° 31286284035

- capital: 79 200,00 €
- périodicité.....: semestrielle
- durée: 30 semestres
- mode d'amortissement.....: constant
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 3,03 %
- frais de dossier.....: 150,00 €
- classification charte Gissler.....: A1